



# Bureau Communautaire

Lundi 06 septembre 2010

## COMPTE RENDU DE REUNION

### Rapport B 10 / 09/ 140

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation d'un poêle à bois - (M. QUILICI – dossier n° 195)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité  
Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 150 € à M. Pierre QUILICI, pour l'achat et l'installation d'un poêle à bois à VAUX-SUR-EURE,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 141

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation d'un chauffe-eau solaire – M. PINOT (dossier n° 191)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité  
Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. PINOT, pour l'achat et l'installation d'un chauffe-eau solaire à VERNON,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 142

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. KERNEIS (dossier n° 158)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité  
Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. KERNEIS, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à VERNON,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 143

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables  
Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. COLAS (dossier n° 183)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. COLAS, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à FONTAINE-SOUS-JOUY,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 144

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables  
Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. VIANDIER (dossier n° 172)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. VIANDIER, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à HECOURT,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 145

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables  
Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. MALOYER (dossier n° 151)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. MALOYER, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à PACY-SUR-EURE,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 146

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables  
Achat et installation de panneaux photovoltaïques – Melle HERISSY (dossier n° 188)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à Melle HERISSY, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à LE CORMIER,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 147

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation de panneaux photovoltaïques – Mme LEROY et M. GROULD (dossier n° 177)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à Mme LEROY et M. GROULD, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à HOULBEC-COCHEREL,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 148

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. PESNOT (dossier n° 169)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. PESNOT, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à CHAIGNES,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 149

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation d'une chaudière bois – Melle BERNARD et M. DUFOSSE (dossier n° 134 A)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 1 050 € à Melle BERNARD et M. DUFOSSE, pour l'achat et l'installation d'une chaudière bois à FONTAINE-SOUS-JOUY,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 150

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation d'un chauffe-eau solaire – Melle BERNARD et M. DUFOSSE (dossier n° 134 B)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 500 € à Melle BERNARD et M. DUFOSSE, pour l'achat et l'installation d'un chauffe-eau solaire à FONTAINE-SOUS-JOUY,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 151

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation d'un foyer bois fermé – M. et Mme BRUNO (dossier n° 133)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 150 € à M. et Mme BRUNO, pour l'achat et l'installation d'un foyer bois fermé à VERNON,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 152

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation de panneaux photovoltaïques – Mme SURPLIE (dossier n° 167)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à Mme SURPLIE, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à PACY-SUR-EURE,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 153

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. PHILIPPE (dossier n° 170)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. PHILIPPE, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à GASNY,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 154

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. et Mme FREMEAUX (dossier n° 189)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. et Mme FREMEAUX, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à FONTAINE-SOUS-JOUY,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 155

#### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif de mise en valeur du petit patrimoine touristique local sur le territoire de la CAPE Rénovation d'une toiture en petites tuiles de pays sur la commune de Douains**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention à M. Alain ALAGUILLAUME pour son projet de rénovation d'une toiture en petites tuiles de pays sur la commune de Douains, d'un montant de 3 000 €,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents et à engager toutes les démarches nécessaires pour traiter ce dossier.

### Rapport B 10 / 09/ 156

#### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif de mise en valeur du petit patrimoine touristique local sur le territoire de la CAPE Restauration d'un puits situé sur la commune de Douains**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention à la commune de Douains pour son projet de restauration d'un puits situé, devant la ferme de la Sablonnière, à Douains, d'un montant de 920,10 €,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents et à engager toutes les démarches nécessaires pour traiter ce dossier.

### Rapport B 10 / 09/ 157

#### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif de mise en valeur du petit patrimoine touristique local sur le territoire de la CAPE Restauration d'un ancien four à pain situé rue de la Renardière à la Vallée Bance (Chambray)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention à M. Joseph RENARD pour son projet de restauration d'un ancien four à pain, situé rue de la Renardière à la Vallée Bance (Chambray), d'un montant de 1 043,00 €,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents et à engager toutes les démarches nécessaires pour traiter ce dossier.

### Rapport B 10 / 09/ 158

#### **Convention de répartition des frais de traitement pour l'utilisation de la déchetterie d'Ivry-la-Bataille**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet de convention relatif à la répartition des frais de traitement pour l'utilisation de la déchetterie d'Ivry-la-Bataille,
- D'autoriser le Président à signer cette convention.

## Rapport B 10 / 09/ 159

### **Conventions d'accès aux déchetteries de la CAPE**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver et de d'autoriser le Président à signer les conventions concernant l'accès aux déchetteries,
- D'approuver et de d'autoriser le Président à signer toute autre convention de même nature avec les communes ou groupements de communes extérieurs au territoire de la CAPE qui souhaiteraient utiliser les déchetteries de Vernon, la Chapelle Réanville ou St Aquilin de Pacy.

## Rapport B 10 / 09/ 162

### **Projet de rénovation urbaine des Boutardes – Subvention pour la résidentialisation de 53 logements collectifs « Blanchères 1 » à Vernon par la SECOMILE.**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer à la SECOMILE, organisme logeur, la subvention suivante :

| <i>Nature des travaux</i>  | <i>Coût de travaux TTC</i> | <i>Subvention de la CAPE<br/>10% x montant TTC</i> |
|--|----------------------------|--|
| VERNON – Blanchères 1<br>Résidentialisation de 53 logements collectifs | 150 000,00 €               | 15 000,00 €  |

Les crédits seront inscrits au budget 2011 de la CAPE.

## Rapport B 10 / 09/ 163

### **Projet de rénovation urbaine des Boutardes – Subvention pour la résidentialisation de 153 logements collectifs « Valmeux 2 » à Vernon par la SECOMILE.**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer à la SECOMILE, organisme logeur, la subvention suivante :

| <i>Nature des travaux</i>  | <i>Coût de travaux TTC</i> | <i>Subvention de la CAPE<br/>10% x montant TTC</i> |
|--|----------------------------|--|
| VERNON – Valmeux 2<br>Résidentialisation de 153 logements collectifs | 525 000,00 €               | 52 500,00 €  |

Les crédits seront inscrits au budget 2011 de la CAPE.

## Rapport B 10 / 09/ 164

### **Opération VERNON - « Grévarin » d'Eure Habitat - Réhabilitation de 24 logements par Eure Habitat – Prêt PAM - Garantie d'emprunt de la CAPE : 202 400,00 €**

Ce rapport est adopté à l'unanimité  
Il est décidé:

**ARTICLE 1** - La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure accorde sa garantie pour le remboursement des sommes suivantes :

- 202 400,00 Euros, représentant 40 % d'un emprunt d'un montant de 506 000,00 Euros que EURE HABITAT propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (prêt PAM).

Ce prêt sera destiné à financer l'opération suivante :

Réhabilitation de 24 logements « Grévarin » à Vernon

**ARTICLE 2** - Les caractéristiques des deux prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

#### **Prêt PAM**

- ↳ Durée totale du prêt : 20 ans
- ↳ Echéances : annuelles
- ↳ Taux d'intérêt actuariel annuel : 1,85 %
- ↳ Taux annuel de progressivité : 0 %
- ↳ Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du Livret A et commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet des contrats de prêt garantis par la présente délibération.

**ARTICLE 3** - Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**ARTICLE 4** - Le Bureau Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

**ARTICLE 5** - Le Bureau communautaire autorise le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

## Rapport B 10 / 09/ 165

### **Remise partielle de pénalités pour l'étude géotechnique réalisée sur le stade de Pacy/Ménilles pour la création d'un terrain synthétique (annule et remplace la délibération n° 10/07/139 du 5 juillet 2010)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité  
Il est décidé:

- De fixer à 1.465,10 € le montant des pénalités de retard à l'encontre de la société GINGER CEBTP, représentant 50% du prix toutes taxes comprises du marché de base.

### Rapport B 10 / 09/ 166

#### **Remise partielle de pénalités pour l'étude géotechnique réalisée sur le chemin de Halage à Vernon (annule et remplace la délibération n° 10/07/127 du 5 juillet 2010)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De fixer à 925,00 € le montant des pénalités de retard à l'encontre de la société HYDROGEOTECHNIQUE, représentant 25% du prix hors-taxes facturé.

### Rapport B 10 / 09/ 167

#### **Marché SIEP n° 001/2008 - Annulation pénalités de retard**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De renoncer à l'application de pénalités de retard à l'égard de la société ACM TP, titulaire du marché de mise en conformité du réseau AEP des rues Saint-Martin et du Rouy à Saint-Marcel,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la régularisation de ce dossier.

### Rapport B 10 / 09/ 169

#### **Avenant n°1 au marché n° 2009/048 « Exploitation des installations du service d'eau potable sur les communes de Chambray, Douains, Houlbec-Cocherel, La Chapelle-Réanville, La Heunière, Mercey, Rouvray, Saint-Vincent des Bois et Sainte-Colombe-Près-Vernon »**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'avenant n° 1 au marché n° 2009-048 ayant pour objet les modalités de révision de prix du marché n° 2009/048 « Exploitation des installations du service d'eau potable sur les communes de Chambray, Douains, Houlbec-Cocherel, La Chapelle-Réanville, La Heunière, Mercey, Rouvray, Saint-Vincent des Bois et Sainte-Colombe-Près-Vernon »
- D'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec la société LYONNAISE DES EAUX, titulaire du marché.

### Rapport B 10 / 09/ 170

#### **Avenant n°1 au marché n° 2008-064 « Exploitation, entretien et maintenance des installations du service public d'eau potable des communes de Bueil, Caillouet-Orgeville, Saint-Just et Saint-Pierre-d'Autils - Lot 1 : Communes de Saint-Just et Saint-Pierre-d'Autils »**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'avenant n° 1 au marché n° 2008-064 ayant pour objet les modalités de révision de prix du marché n° 2009/048 « Exploitation, entretien et maintenance des installations du service public d'eau potable des communes de Bueil, Caillouet-Orgeville, Saint-Just et Saint-Pierre-d'Autils - Lot 1 : Communes de Saint-Just et Saint-Pierre-d'Autils »
- D'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec la société LYONNAISE DES EAUX, titulaire du marché.

### Rapport B 10 / 09/ 171

#### **Avenant n°1 au marché n° 2008-064 « Exploitation, entretien et maintenance des installations du service public d'eau potable des communes de Bueil, Caillouet-Orgeville, Saint-Just et Saint-Pierre-d'Autils - Lot 2 : Communes de Bueil et Caillouet-Orgeville »**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'avenant n° 1 au marché n° 2008-064 ayant pour objet les modalités de révision de prix du marché n° 2009/048 « Exploitation, entretien et maintenance des installations du service public d'eau potable des communes de Bueil, Caillouet-Orgeville, Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils - Lot 2: Communes de Bueil et Caillouet-Orgeville »
- D'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec la société LYONNAISE DES EAUX, titulaire du marché.

### Rapport B 10 / 09/ 172

#### **Avenant n°2 au marché n° 2009-058 « Conception, réalisation et impression des supports de communication de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure »**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'avenant n° 2 au marché n° 2009-058 annexé au présent extrait, ayant pour objet l'ajout de postes de prix supplémentaires au bordereau des prix unitaires, non prévus au marché initial,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec la société LCG CONCEPT, titulaire du marché.

### Rapport B 10 / 09/ 173

#### **Marché DGST 2009/13 – Mise en sécurité du stade de Pacy/Ménilles - Annulation des pénalités de retard pour le lot n°5 « Protection incendie »**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De renoncer à l'application de pénalités de retard à l'égard de la société MAROLLE PROTECTION, titulaire du marché de mise en sécurité du stade Pacy/Ménilles (lot n° 5 protection incendie),
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la régularisation de ce dossier.

### Rapport B 10 / 09/ 174

#### **Création de postes (compétences culture et administration générale)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De créer les postes suivants :

##### *Compétence Culture*

- 1 poste d'Adjoint du patrimoine de première classe à temps complet.

##### *Compétence Administration générale*

- 1 poste de Secrétaire de Mairie à temps complet.

### Rapport B 10 / 09/ 175

#### **Avenant n°2 au marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage n° 2007/043 pour l'élaboration d'un programme de développement du Chemin de fer touristique de la Vallée d'Eure**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'avenant n° 2 au marché n° 2007-043 ayant pour objet le report de la date de fin contractuelle de la phase 2 du marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage n° 2007/043 pour l'élaboration d'un programme de développement du Chemin de fer touristique de la Vallée d'Eure,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec le cabinet A. DESSEIN, titulaire du marché.

### Rapport B 10 / 09/ 176

#### **Remise partielle de pénalités pour la fabrication d'un meuble d'accueil pour le camping des Fosses Rouges à Saint-Marcel**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De fixer à 465,84 € le montant des pénalités de retard à l'encontre de la société BOIS CONSTRUCTION, représentant 25% du prix toutes taxes comprises du marché de base.

### Rapport B 10 / 09/ 177

#### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables Achat et installation d'un poêle à bois – M. BRETON et Melle VERDOUS (dossier n° 168)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 150 € à M. BRETON et Melle VERDOUS, pour l'achat et l'installation d'un poêle à bois à CAILLOUET-ORGEVILLE,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 178

#### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. et Mme JAGER (dossier n° 179)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. et Mme JAGER, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à BOISSET-LES-PREVANCHES,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Rapport B 10 / 09/ 179

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables**  
**Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. et Mme AMMON**  
**(dossier n° 174)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité  
Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 750 € à M. et Mme AMMON, pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à SAINTE-COLOMBE-PRES-VERNON,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

### Communication C 10 / 09/ 31

#### **Remplacement d'un agent au stade de Pacy-Ménilles**

Le Bureau prend acte du remplacement, à compter du 7 septembre 2010, d'un agent actuellement en arrêt maladie.

### Communication C 10 / 09/ 32

#### **Remplacement de personnel de la régie technique**

Le Bureau prend acte du remplacement de deux agents techniques, postes déjà budgétés .

### Conseil Communautaire du 27 septembre 2010 - Rapports du Président

Les rapports sont examinés et amendés par le Bureau.  
Les dernières moutures seront transmises aux services.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

*Le Président,*

*Gérard VOLPATTI.*